



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2018

La compagnie des archers de la Seulles a tenu son assemblée générale ordinaire le 19 octobre 2018 salle du bassin Joinville. Cette réunion a débutée à 18h30.

Nous avons lors de cette assemblée :

- Archers présents : 24
- Archers excusés : 6
- Archers absents : 13

L'assemblée générale a débuté par une présentation des nouveaux adhérents suivie d'une minute de silence en mémoire de notre ami archer Guy Paysant qui nous a quitté cette saison.

Le rapport moral et sportif a été exposé par Philippe Godard, président-capitaine de la compagnie. S'en est suivi le rapport financier présenté par Jean-René Ried, trésorier de la compagnie.

Les rapports ont été approuvés à l'unanimité par le vote des adhérents présents (quorum établi)

Au calendrier de la saison on note les événements locaux suivants : le championnat départemental adultes les 2 /3 février 2019, le tir de la Saint Sébastien le dimanche 20 janvier 2019, le tir au drapeau est prévu pour 18 mai ou le 1^{er} juin. Le tir au Roy n'a pas de date fixée mais aura lieu avant le bouquet provincial. Nous terminerons la saison par la fête des archers pour la clôture de saison (30 juin). Nous prévoyons également une épreuve de tir Beursault courant hiver sous forme d'un challenge inter-club, d'une journée porte ouverte ou d'un Beursaulton (formule à l'étude).

Concernant le règlement en matière de jeu de Beursault, le règlement a été modifié en son article 9 : *Les archers confirmés et les archers mineurs accompagnés par au*

moins un archer majeur et voulant s'entraîner dans le jeu de beursault devront hisser le drapeau mis à leur disposition pour indiquer leur présence dans celui-ci. A la fin de l'entraînement le drapeau devra être descendu du mât puis remis à sa place)

Le prochain bouquet provincial aura lieu le 26 mai 2019 à Brienne le château (10). Cette journée de rassemblement de toutes les compagnies est ouverte à tous. Ce sera pour les archers présents l'occasion de découvrir les traditions, l'histoire et les valeurs du tir à l'arc sous toutes ses formes.

Concernant le matériel, les dépenses principales porteront sur la ciblerie extérieure (seconde cible à 50m) et intérieure (remplacement du stramit sur les cibles poulies). Nous prévoyons également des achats en matière de cordage, branches et jeux de flèches.

Le président propose à l'assemblée une modification de la tenue courseullaise à savoir un nouveau haut (polo - t shirt) intégrant la couleur bleue de la bannière. La proposition est adoptée par vote et nous attendons vos propositions.

La compagnie accueille lors de cette assemblée Monsieur Lionel Monneraye, directeur général de Guy Hoquet Côte Ouest qui se propose de soutenir l'action des archers de la Seulles. Cette démarche est accueillie avec enthousiasme par les adhérents présents et nous avons hâte de concrétiser ce partenariat. Celui-ci viendra compléter l'aide apportée par nos soutiens historiques : Carrefour Market, Multi-plast et la Société générale (jusqu'à la saison passée).

Nous évoquons ensuite l'idée d'animations en extérieur auprès des campings et centres de vacances. L'idée a souvent été abordée mais nous buttions sur les conditions d'encadrement. L'assemblée décide de contacter les instances compétentes à savoir la DRJCS, la FFTA et les assurances. Quel type de formation devront suivre nos animateurs ?

Suite à la proposition de la municipalité qui a suivi celle de Gérald Vanbelleghem, nous envisageons une participation à la fête de la mer en collaboration avec l'APPC.

Nous évoquons ensuite notre participation aux cérémonies du 75^{ème} anniversaire du débarquement mais à ce jour aucun projet n'est acté.

A la demande de l'office de tourisme du Coeur de Nacre, nous abordons notre participation aux fêtes de Noël du 29 décembre 2018 dans le cadre du programme « show d'hiver ». Une animation découverte en extérieur est envisagée mais reste suspendue aux conditions météo et à la disponibilité des archers en cette période de congés d'hiver.

La prochaine réunion du CD14 aura lieu le mercredi 24 octobre à 20h30 à Carpiquet. Nous y évoquerons la question récurrente des arbitres en formation, le tir Beursault hivernal et la formation pour nos animateurs auprès des campings - centres de vacances.

Thomas Engels fait part de sa volonté d'entreprendre une formation d'assistant entraîneur. Tim Dortée envisage également de suivre cette voie. Nous ne pouvons qu'encourager ce genre de démarche.

Désiré Lenoël, vice-président, rappelle que le terrain de l'Edit doit faire l'objet de l'attention de tous (clôtures endommagées, dégradations ...). Des travaux d'entretien et de nettoyage sont programmés avant l'hiver. Nous faisons part à l'assemblée de l'électrification du jardin d'arc. Par contre, les buts de hand-ball n'ont toujours pas été modifiés et le fait qu'ils ne puissent pas être démontés pour les séances d'entraînement représente un réel danger pour nos tireurs.

Le bureau rappelle l'interdiction d'accéder au terrain extérieur en véhicule motorisé sauf en cas de chantier.

Nous proposons une aide financière aux archers compétiteurs pour leurs déplacements. Les modalités seront fixées sous peu par le bureau.

Les archers de la Seullès sont à l'étroit dans leur local. Le bureau a décidé un ré-aménagement du logis actuel avec transfert d'un maximum de matériel au local de la poste. Un projet d'aménagement au terrain de l'Edit est à l'étude.

Nous clôturons cette soirée avec le verre des archers offert par Elisabeth qui fête ainsi son anniversaire et nous présente en compagnie de Virgine, notre mascotte, « archette ».

Clôture de l'assemblée générale à 20h30

Votre Capitaine / Président, Philippe GODARD